

MAGAZINE D'INFORMATION

Eté 2021 | n°13

BAR-SUR-AUBE

en Champagne



P.8 BUDGET 2021

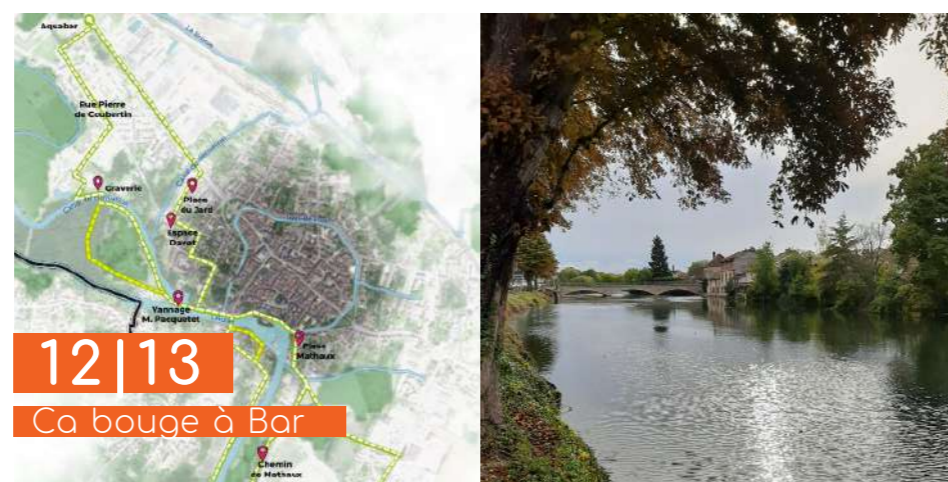
P.14 ZOOM SUR L'ENFANCE

P.15 NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS



Sommaire

- 4|5 La lettre municipale
6|7 Au programme
-
- 8|11 **BUDGET**
2021
-
- 12|13 Ça bouge à Bar
-
- 14|17 **ZOOM SUR...**
L'enfance
-
- 18|19 Aides communales
20|21 Coup de coeur
de la Médiathèque
-
- 22| Libre expression
23| Vie pratique

Magazine d'information
de la ville de BAR-SUR-AUBE

Directeur de la publication :
Philippe BORDE

Crédit photos :
Ville de Bar-sur-Aube,
Freepik

Imprimerie La Renaissance
Tirage 2.850 exemplaires

Dépôt légal à parution :
Magazine d'information
10200 Bar-sur-Aube

Si vous ne recevez pas le magazine
municipal régulièrement dans votre
boîte aux lettres,
n'hésitez pas à le signaler à
mairie@barsuraube.fr

Erratum

Une erreur a été commise lors de la
rédaction du précédent numéro du
magazine dans l'article concernant le
conseil municipal des enfants.
Il fallait lire Nathan Gauthier
et non Gautier.
Nous lui présentons nos excuses.



À l'approche de l'été l'espoir
de jours meilleurs revient avec
notamment le recul de la
pandémie.

Les activités sportives, culturelles
reprennent petit à petit pour la
satisfaction de tous. Les enfants
et les jeunes ont en effet, besoin
de se retrouver en dehors des
structures scolaires.

La Ville de Bar-sur-Aube a
continué à soutenir toutes les
associations et particulièrement

en versant des subventions, celles-ci s'élèvent pour 2021
à plus de 110 105 euros.

Nous sommes fiers que notre partenariat avec UNICEF
ait été renouvelé en janvier. Bar-sur-Aube avec le titre de
Ville Amie des Enfants a pris des engagements vis-à-vis des
jeunes pour améliorer leur bien-être, leur accès aux services
publics et leur épanouissement.

C'est ainsi, que la Bourse au permis de conduire a été
élargie aux jeunes de 17 à 18 ans et aux titulaires de contrats
de travail précaires.

En septembre dernier le Conseil Municipal a voté la
création du chèque sport et du chèque musical & artistique
pour les Baralbins de moins de 18 ans afin de faciliter leur
inscription à des activités sportives, au Conservatoire de
musique ou encore à l'école de danse municipale.
Rappelons que la Médiathèque renferme de grandes
richesses culturelles et ludiques dont certaines sont
accessibles sur place à tous sans abonnement.

Nous restons également confiants pour la candidature de
la Ville à l'implantation d'une Micro Folie.

L'été 2021 va marquer l'ouverture d'un nouveau service
à destination des enfants de 6 à 12 ans avec l'Accueil
de loisirs Municipal « Les petits Baralbins ».

Il représente la concrétisation de l'engagement numéro 3
pris avec UNICEF et la création d'un service
complémentaire. Les activités prévues seront organisées,
variées et en collaboration avec les structures sportives,
artistiques et culturelles de la Ville. Les parents intéressés
par ce nouvel accueil pourront s'adresser au service
scolaire qui reçoit également jusqu'au 30 juin les
inscriptions à l'entrée en maternelle et au CP pour la rentrée
prochaine.

Malgré cette période perturbée le Conseil Municipal des
Enfants ne reste pas inactif. Des réunions de travail ont lieu
pour réfléchir sur un projet citoyen qui se concrétisera
avant fin juin.

La Ville fait en sorte de rester attractive pour tous et
notamment pour les enfants et les jeunes en proposant
différents services et en cherchant sans cesse à les
améliorer.

Bel été à tous.

Anita DANGIN

3^{ème} adjointe, chargée de l'enseignement,
de la restauration scolaire, de la petite enfance
et de la jeunesse

Résumé des délibérations les plus importantes

Conseil municipal
du 11 mars 2020

VILLE AMIE
DES ENFANTS :
ADOPTION PLAN
D'ACTION MUNICIPAL
2020/2026 POUR
L'ENFANCE ET LA
JEUNESSE



La Ville a de nouveau obtenu le titre Ville amie des enfants et adopté le Plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse.

CRÉATION D'UN ACCUEIL
DE LOISIRS MUNICIPAL

Dans le cadre de son partenariat avec UNICEF France et son titre Ville amie des enfants 2020-2026, le conseil municipal a approuvé la création d'un accueil de loisirs complémentaire destiné aux enfants scolarisés en élémentaire (6 à 12 ans).



ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE TRAVAUX POUR LA
REQUALIFICATION ET
L'EMBELLISSEMENT DE
L'ENTRÉE DE VILLE DE LA
RUE DU GÉNÉRAL DE
GAULLE ET DE LA PLACE
JEAN JAURES DANS SA
PARTIE BOULEVARD
GAMBETTA

Le conseil municipal a attribué la réalisation du lot 1 à l'Entreprise Poirier pour un montant HT de 686 075,10 euros.

INSTALLATION D'UN
SUPPORT DE DIFFUSION
MULTI-TECHNOLOGIQUES
SUR LA COMMUNE

La ville de Bar-sur-Aube à consenti la cession d'une parcelle pour un montant de 25 000 Euros à la société Towercast, afin d'implanter sur la commune un support de diffusion multi-technologiques (FM, TNT, RNT, BLR, etc.) pour assurer la couverture médias sur le secteur.

MOTION CONCERNANT
LA FERMETURE D'UNE
CLASSE A L'ÉCOLE
ARTHUR BUREAU



Le Conseil Municipal de Bar-sur-Aube a approuvé la motion demandant au Directeur Académique des services de l'Education nationale et au comité technique académique de prendre en considération leur demande de maintenir les 6 classes actuelles afin de garantir et défendre la réussite de tous les enfants Baralbins dans un cadre pédagogique serein et épanouissant.

Conseil municipal
du 13 avril 2020

SUBVENTION CFA
INTERPRO DE L'AUBE

Le conseil municipal a attribué une subvention au CFA Interpro de l'Aube, d'un montant de 325 euros (65 euros par élève) pour 5 élèves de la commune scolarisés.

SUBVENTION BTP CFA
DE L'AUBE

Le conseil municipal a attribué une subvention au BTP CFA de l'Aube, d'un montant de 130 euros (65 euros par élève) pour 2 élèves de la commune scolarisés.

CONVENTION D'OBJECTIFS
ET DE MOYENS
VILLE DE BAR-SUR-AUBE -
MAISON POUR TOUS
JEAN-LUC PETIT



Le conseil municipal a attribué des subventions 2021 à la Maison Pour Tous Jean-Luc PETIT Centre social pour un montant global de 123 000 € dont 91 000 € en direction de la jeunesse plus 10 000 € de prise en charge directe des charges liées au bâtiment. Cette subvention plus celle de 11 000 € de la CAF doit permettre à la MPT Jean-Luc PETIT de poursuivre toutes ses activités tout en maintenant un excédent minimum.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE TRAVAUX POUR LA
REQUALIFICATION ET
L'EMBELLISSEMENT DE
L'ENTRÉE DE VILLE
DE LA RUE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE ET DE LA
PLACE JEAN JAURES
DANS SA PARTIE
BOULEVARD GAMBETTA

Le conseil municipal a attribué la réalisation du lot n°2 « Espaces Verts, mobiliers », à l'Entreprise Harand Paysagiste pour un montant H.T. de 72 488,60 Euros.



OPPOSITION AU
TRANSFERT DE LA
COMPÉTENCE URBANISME
À LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
RÉGION DE BAR-SUR-AUBE

La Ville n'a pas souhaité transférer la compétence en matière d'urbanisme, à la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube.

FIXATION DES TAUX
D'IMPOSITION

Le conseil municipal, à l'unanimité a fixé les taux d'imposition 2021 suivants :

- Taxe sur le foncier bâti : 41,54 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 13,99 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 19,72 %

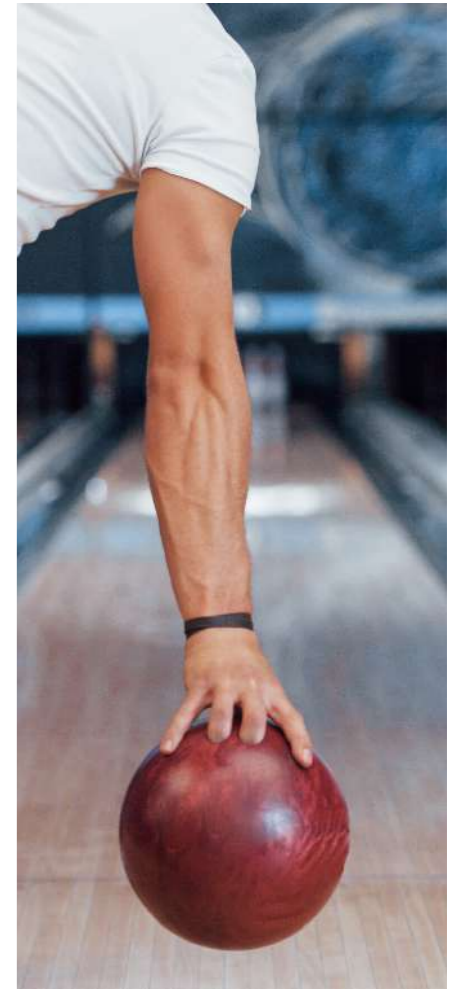


DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC -
CONTRAT DE CONCESSION
RELATIF À LA FOURRIÈRE
AUTOMOBILE SUR
LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE

La ville a conclu un contrat de délégation de service public avec la SAS Groupe JB 2AD, et approuvé le contrat de concession de fourrière automobile sur le territoire de la commune.

CONSTRUCTION
D'UN COMPLEXE
DE LOISIRS :
CHOIX DU
MAÎTRE D'ŒUVRE

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau complexe de loisirs, le conseil municipal a approuvé le choix de la commission d'appel d'offres de retenir le candidat TALWEG Architecte en qualité de maître d'oeuvre pour un montant de 186 360 Euros H.T. Pour mémoire, le programme présenté intègre notamment un bowling de 8 pistes, une salle de cinéma nouvelle génération, un espace de réalité virtuelle, 2 à 3 Box karaoké, un espace jeux (billards...), des jeux pour enfants extérieurs, un espace restauration, une terrasse.



NOUVEAU

À la médiathèque !



La ville de Bar-sur-Aube a été retenue dans le cadre de l'Appel à Projet Micro-Folie.

Ainsi dès la rentrée, un musée numérique sera installé à la médiathèque, permettant à tous de venir contempler au format numérique les chefs d'œuvres des musées

nationaux. Le musée est accessible par un grand écran en interaction avec des tablettes.

Un Fablab sera également proposé, atelier mettant à disposition du public des outils de fabrication d'objets assisté par ordinateur.

Un espace de réalité virtuelle permettra aux visiteurs d'explorer des mondes à 360 degrés.

Ce projet repose sur la dynamique d'un réseau d'acteurs locaux, réunissant une sélection des collections dématérialisées d'institutions telles que Le Louvre, le Centre Pompidou, RMN-Grand Palais, Versailles, Musée Picasso, La Philharmonie, Univers Science, La Villette, dans un seul lieu, afin de présenter les chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles à tous et favoriser la création sous toutes ses formes.

Trail de La Côte des Bar

Dimanche 27 Juin 2021

19km 500D+ 12km 250D+

Nouveaux Parcours !

www.cercle-athletique-barsuraube.com

BAR-SUR-AUBE

VENDREDI 23 JUILLET 2021

47^e NOCTURNE CYCLISTE

19 HEURES
Prix Charpentes Jacky DESHOLLÉS
Epreuves inter-écoles de cyclisme (Poussins - Pupilles - Benjamins)

21 HEURES
Prix de la Ville, des Commerçants et Artisans "Souvenir Lucien SONRIER"
1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} Catégories, Juniors
50 Tours : 90 km
Invité d'honneur : Sylvain CHAVANEL

FEU D'ARTIFICE
Après la dernière course
RESTAURATION - BUVETTE - TOMBOLA

E.C.B. ETOILE CYCLISTE BARALBINE

TOUR DE L'AVENIR

ARRIVÉE À BAR-SUR-AUBE

LE 18 AOÛT 2021

RÉVÉLATEUR DE TALENTS

www.TOURDELAVERNIR.COM

13 JUILLET

FÊTE NATIONALE

23H FEU D'ARTIFICE

14 JUILLET
Pique-nique à la Gravière

RENSEIGNEMENTS sur Ville de Bar-sur-Aube

VENDREDI 16 JUILLET ET VENDREDI 13 AOÛT

MARCHE NOCTURNE ARTISANAL

PRODUCTEURS EXPOSANTS

POUR LA 2^{ème} ANNEE LA VILLE DE BAR-SUR-AUBE ORGANISE SES MARCHES NOCTURNES

18H à 23H - PLACE DE LA MAIRIE
RESTAURATION PROPOSÉE

Jazz à Bar
Samedi 11 septembre à 11h
Rendez-vous rue Nationale pour un concert gratuit de Simon "Shuffle" Boyer's bluez band.

Jazz à Bar Festival

65^{ème} FOIRE DE BAR-SUR-AUBE

WEEK-END DU 25 & 26 SEPTEMBRE 2021

Bulles & Gastronomie

EXCEPTIONNEL VILLAGE CHAMPAGNE

Nos vignerons vous accueillent au village Champagne !

Défilé du centenaire des Fêtes du Champagne

BUDGET 2021

La Ville va continuer à investir et contribuer au plan de relance de l'économie et de la vie sociale baralbine. Sur la période 2021-2025, 14,5 millions d'euros seront dédiés à des opérations spécifiques et aux programmes pluriannuels d'investissement.

Parmi les principales dépenses :

La création d'un complexe de loisirs et d'une **coulée verte** avec ses lieux d'activité et de convivialité,

Des investissements importants au complexe sportif avec l'installation d'un **terrain synthétique tout temps**, la réfection de la **piste d'athlétisme** et la construction de **tennis couverts**.

Des travaux d'embellissement et de réaménagement de l'**entrée côté Chaumont** et du **centre-ville** sont également planifiés. Un programme de développement et d'attractivité à destination de tous les habitants, en lien avec le sport, les loisirs, la culture et l'environnement, le bien vivre à Bar-sur-Aube.

Tout en maintenant et développant les services et activités proposées aux habitants, Bar-sur-Aube "ville amie des enfants", souhaite renforcer dès cette année 2021, **l'offre de loisirs en direction des enfants** et des jeunes en organisant des loisirs et activités pendant les vacances. L'objectif est aussi de favoriser le développement local des structures existantes

(médiathèque, conservatoire, équipements sportifs...) en participant à l'attractivité du territoire, de promouvoir des activités sportives, culturelles, ludiques.

Ce nouvel accueil de loisirs constituera une première étape et préfigurera les activités, équipements et sites qui jaloneront la future coulée verte : pumptrack, sport et activités en accès libre, "Bar-sur-Aube plage"...

La Commune de Bar-sur-Aube pourra financer l'intégralité du besoin de financement prévu dans ce programme **sans augmentation des impôts locaux sur toute la durée**. 2025 sera la 14^{ème} année sans augmentation des taux de fiscalité.

Les ressources pour financer ce programme sont les subventions de l'Etat, de la Région Grand Est et du Conseil départemental pour 40% des moyens de financement, les ressources propres (excédents générés notamment) pour 30% et le recours à l'emprunt à hauteur de 30%.

Un emprunt rendu possible grâce à une capacité de remboursement améliorée ces dernières années (conclusion de prêts qui s'achèveront dès 2026 et 2027).

A partir de fin 2026 et même avec la conclusion de nouveaux emprunts, l'annuité de la dette sera divisée par deux avec un résultat de près de 2 millions d'€ et une épargne brute annuelle maintenue à plus de 1 million d'€.

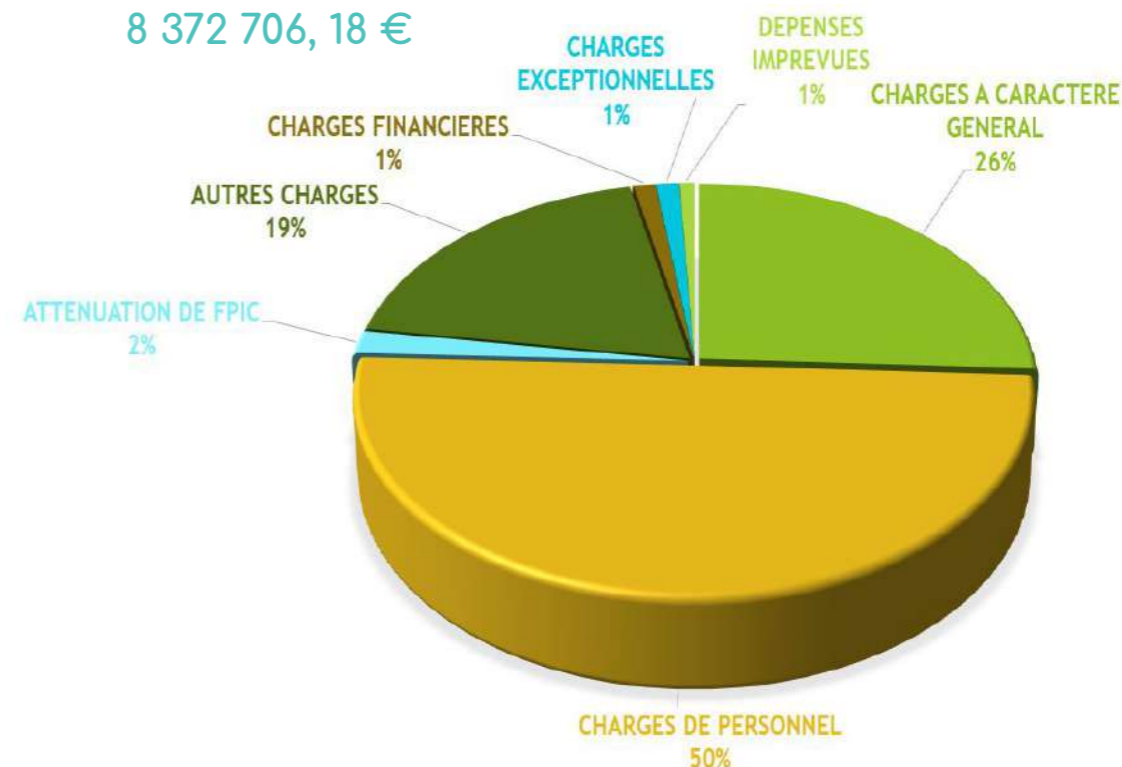
CE QU'IL FAUT RETENIR

- PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS DEPUIS 2014 NI À VENIR
- ÉPARGNE ANNUELLE : 885 K€
- INVESTISSEMENTS 3 dernières années : 7,9 millions
- CAPACITÉ D'INVESTISSEMENTS 2019 : 5,7 millions
- RATIO DE DÉSENDETTEMENT : 6 ans (nouveaux investissements inclus)
- DETTE par habitant : 719 euros. (Communes de même strate : 860 euros)

UN BUDGET QUI CONSTRUIT L'AVENIR DE BAR-SUR-AUBE

Dépenses de fonctionnement

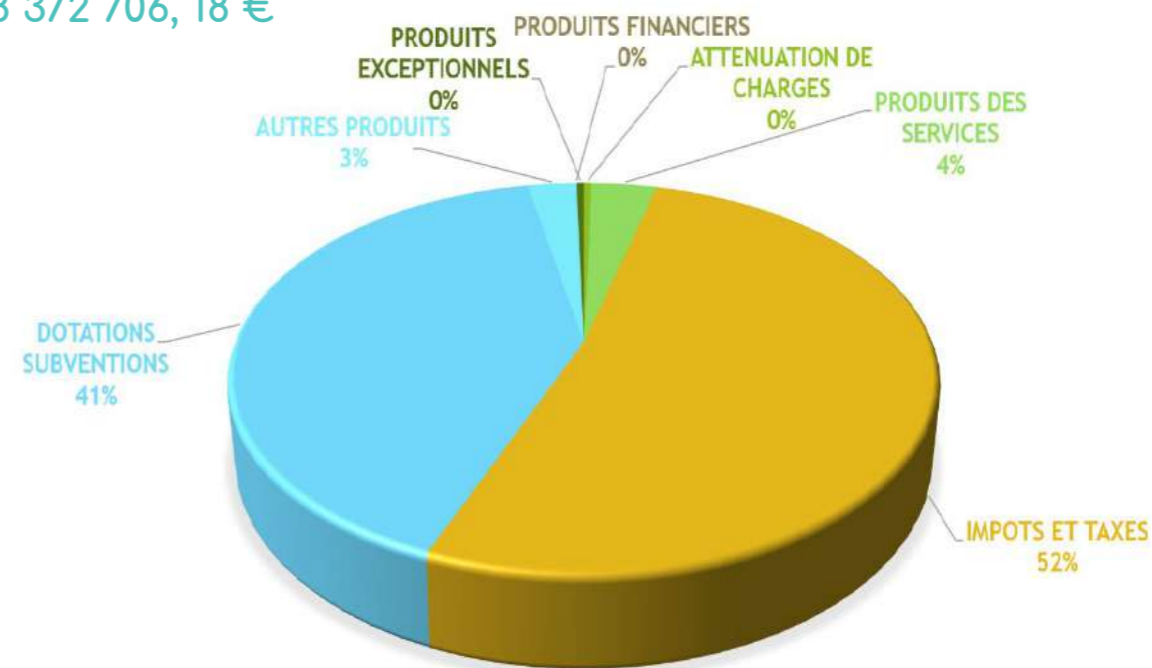
8 372 706, 18 €



La commune a pour objectif de limiter la progression des principales postes de dépenses de fonctionnement tout en maintenant et développant les services et activités proposés à tous les habitants. L'objectif est également de favoriser le développement des structures locales existantes (associations, médiathèque, conservatoire, équipements sportifs...).

Recettes de fonctionnement

8 372 706, 18 €

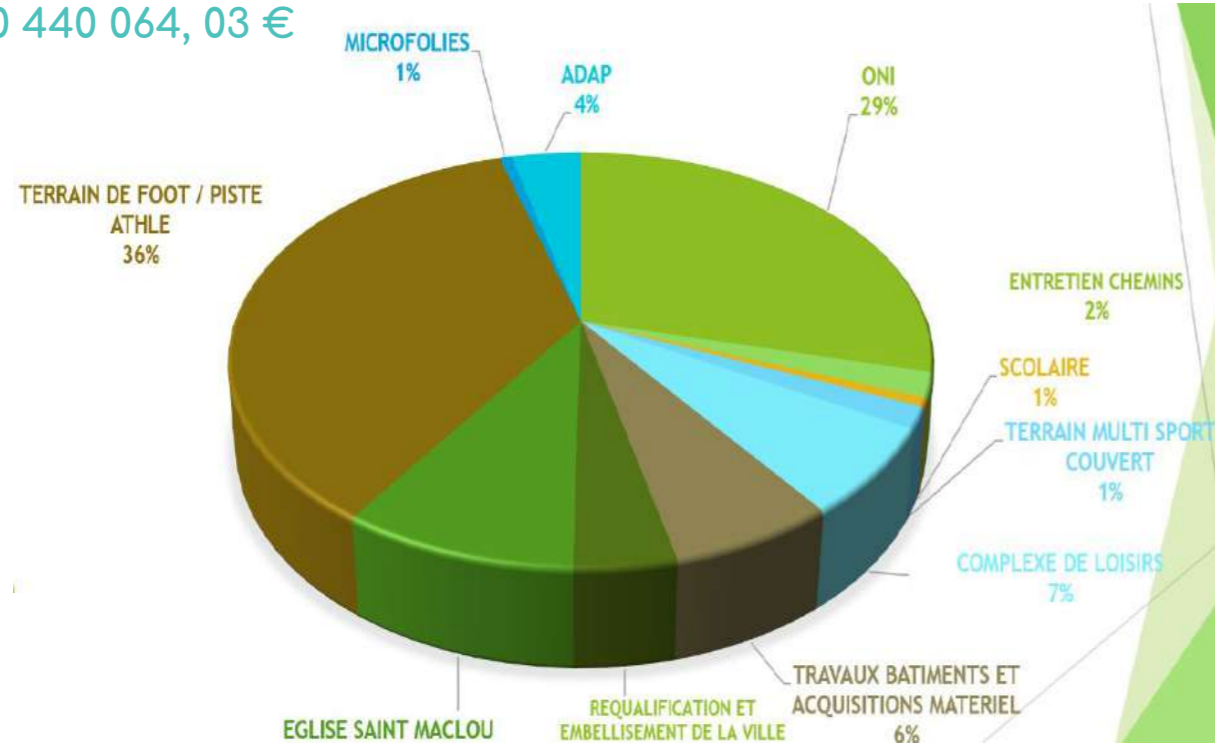


IMPÔTS ET TAXES

Sur la période, aucune hausse des taux n'est envisagée. 2021 sera la 9^{ème} année sans augmentation.

Dépenses d'investissement

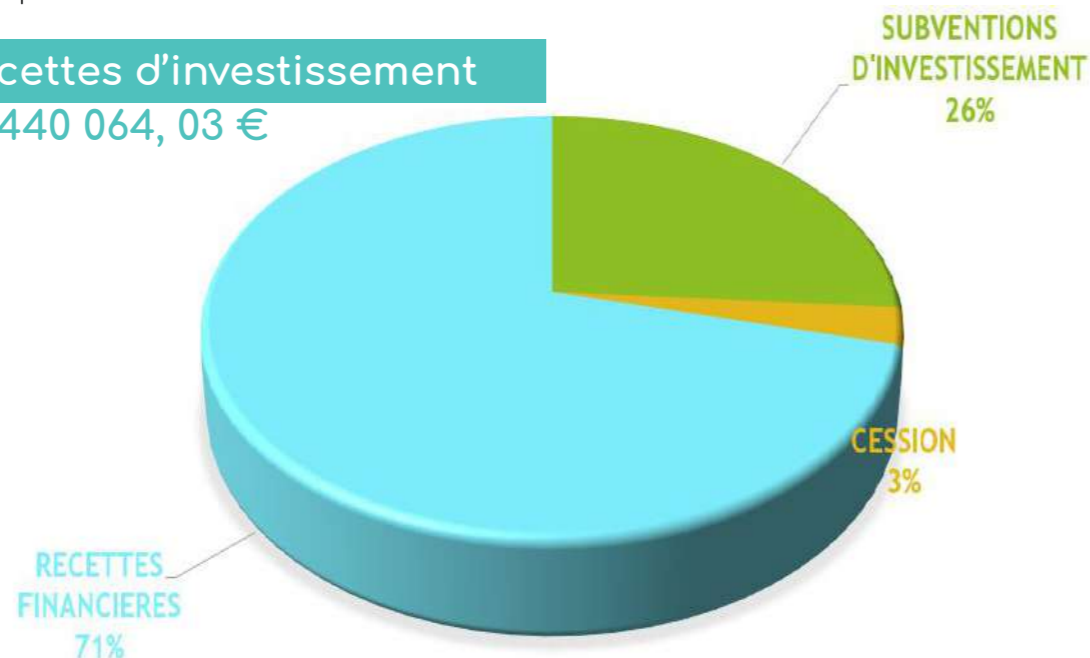
10 440 064, 03 €



La commune peut financer cette année bon nombre de projets. La première ressource pour financer son plan d'investissement sont les subventions de l'état, de la région Grand Est, du conseil départemental (40%), les ressources propres (30%) et les recours à l'emprunt (30%). A noter à partir de 2026, l'annuité de la dette sera divisée par deux et même avec la conclusion de nouveaux emprunts.

Recettes d'investissement

10 440 064, 03 €



DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021

Les dossiers de demande de subvention à destination des associations seront disponibles :

▶ A la mairie du lundi au vendredi (heures d'ouverture habituelles)

▶ Sur le site Internet de la ville : <http://www.ville.barsuraube.org/bouger.html>

Les dossiers devront être retournés, complétés, en un seul exemplaire, accompagnés des pièces justificatives demandées, avant le 31 décembre 2021.

Toute réception ultérieure à cette date ne pourra être prise en compte.

Subventions 2021

La ville maintient le même niveau de soutien financier aux associations en tenant compte des projets et des situations de chacune, en favorisant leur implication dans la vie locale, tout en optimisant, toujours dans un souci d'économie, l'utilisation des locaux municipaux mis à leur disposition. Le montant des subventions de fonctionnement et des aides aux projets s'élève à 500 000€ euros par an. A cela s'ajoutent les avantages en nature : valorisation des loyers, mise à disposition d'un minibus, de salles municipales ou d'équipements sportifs.

Associations culturelles

| | |
|--------------------------------------|---------|
| - Jazzabar | 150 € |
| - Subvention exceptionnelle | 9 310 € |
| - Harmonie Municipale | 5 000 € |
| - Subvention sur justificatifs | 4 000 € |
| - Comité des Jumelages..... | 700 € |
| - Subvention sur justificatifs | 2 000 € |
| - OS Lusitadas..... | 500 € |
| - Subvention exceptionnelle | 2 500 € |
| - Les Comic's bar..... | 1 000 € |

Associations sportives

| | |
|--|------------|
| - Badminton - Club Baralbin..... | 1 500 € |
| - Subvention exceptionnelle | 1 500 € |
| - Cercle Athlétique Bar- Bayel..... | 2 000 € |
| - Subvention exceptionnelle | 500 € |
| - Cercle d'escrime | 750 € |
| - Subvention exceptionnelle | 750 € |
| - Bar-sur-Aube Football club | 7 500 € |
| - Subvention sur justificatifs | 7 500 € |
| - Etoile Cycliste Baralbine | 1 700 € |
| - Subvention exceptionnelle | 5 200 € |
| - Jeune Garde de Bar-sur-Aube | 2 000 € |
| - Judo-Club de Bar-sur-Aube..... | 1 000 € |
| - Stade Nautique Municipal B/A | 1 500,00 € |
| - Diana - Sports..... | 1 600 € |
| - Patronage Laïque..... | 3 500 € |
| - Roc Altitude | 1 500 € |
| - Tennis - Club Municipal Baralbin | 2 200 € |
| - Association sportive Cité scolaire collège | 250 € |
| - Association sportive Cité scolaire lycée | 250 € |
| - Pétanque Baralbine | 750 € |
| - Bar sur Aube Aïkido | 400 € |
| - Club Nautique Municipal Baralbin | 500 € |
| - Cyclo - Club Baralbin | 250 € |
| - Gaule Baralbine | 800 € |
| - Gym volontaire | 150 € |
| - MuayThai Pahuyouth..... | 2 500 € |
| - Troyes Aube Sports Nature | 1 000 € |
| - Subvention exceptionnelle | 1 000 € |

Associations patriotiques

| | |
|---|---------|
| - Souvenir Français..... | 500 € |
| - Subvention exceptionnelle | 1 000 € |
| - Union Nationale des Combattants | 200 € |
| - Médailleurs militaires..... | 150 € |
| - Amicale des Sapeurs-Pompiers | 500 € |

Associations diverses

| | |
|---|----------|
| - Entraide | 1 500 € |
| - Croix-Rouge et Secouristes | 1 000 € |
| - Secours Catholique | 1 000 € |
| - Club Bertrand de Bar | 5 000 € |
| - CREERA | 300 € |
| - Outil en main..... | 300 € |
| - V.M.E.H..... | 500 € |
| - Amicale des Donneurs de Sang | 200 € |
| - Association des Parents d'Elèves de Ste Thérèse | 300 € |
| - Vivre Encore..... | 150 € |
| - ACA Association Léo Lagrange | 500 € |
| - Association petits cartables de MV | 300 € |
| - Domicile Services Baralbins | 750 € |
| - Union locale CGT | 145 € |
| - Prévention routière (comité de l'Aube) | 150 € |
| - Comité UNICEF de l'Aube | 200 € |
| - Amis des chats libres baralbins | 1 000 € |
| - Subvention sur justificatifs | 150 € |
| - ACAC | 150 € |
| - Société des courses de Montier en der | 150 € |
| - Accueil des pèlerins | 150 € |
| - Moto club baralbin | 150 € |
| - Handi sport | 150 € |
| - Téléthon | 150 € |
| - Les Vitrites de Bar-sur-Aube | 4 000 € |
| - Subvention exceptionnelle | 16 000 € |



Coulée verte

La ville poursuit ses actions afin de renforcer l'attractivité de son cadre de vie tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le travail de l'entrée de ville, Avenue Général Leclerc, de la rue du Docteur Roux (piscine) à la rue du Jard et de la rue Général de Gaulle du passage à niveau SNCF, jusqu'au Boulevard Gambetta ainsi que d'autres voies, ont permis d'amorcer cette dynamique.

Bar-sur-Aube dénombre environ 1500 arbres d'alignement, des places et d'autres espaces publics qui sans fonctions particulières ne sont pas mis en valeur et ne participent pas à mettre en exergue le patrimoine architectural de la ville en donnant à ces rues et ces espaces des atmosphères particuliers.

Il s'agit aujourd'hui de s'appuyer sur ce potentiel patrimonial pour **créer un itinéraire global**, bien identifié, ponctué de lieux particuliers auxquels les fonctions et les identités seront marquées. **L'objectif est d'offrir** à la population, aux touristes, aux usagers, **des lieux de promenades, de rencontres et d'animation**, pour prendre le temps en famille, entre amis, de profiter de cette nature.

Depuis l'entrée Ouest et le complexe sportif, il s'agirait de rejoindre la place du Jard et l'Espace Davot plus urbains, et pourtant si arborés.

Ces espaces seraient aménagés au regard de leurs fonctions en créant un dialogue avec l'Aube. :

- Depuis l'Espace Davot et le village vacances, une boucle pourra être créée pour rejoindre la gravière et la rue Pierre de Coubertin jusqu'à la rue Gal Leclerc. Cet itinéraire sera prolongé le long de l'Aube jusqu'à la place Mathaux, pour rejoindre la base canoë par le chemin de Fontaine, et créer une boucle avec le chemin de Mathaux, en trouvant une solution pour traverser l'Aube à cet endroit.
- L'autre boucle, plus grande, passant le skate park puis l'arrière du supermarché au niveau de la rue L. Desprez et rejoignant le chemin de Fontaine en traversant la commune de Fontaine.

Pour parfaire la connaissance des lieux, les usages actuels, évaluer les attentes et besoins des usagers, une démarche d'échanges interactifs avec la population est proposée dès la 1^{ère} phase. Les scénarii ainsi que le projet seront également présentés aux baralbins afin de permettre une concertation autour d'une réunion publique..



Réouverture du Marmaris

Depuis le 18 mai, il est de nouveau possible de venir se restaurer en terrasse ou à emporter au 63, rue Nationale.



La Fleur Baralbine

Caroline Guiguet, artisan fleuriste a déménagé au 132 rue Nationale, pour vous accueillir dans un magasin plus spacieux.



Ayrus

Ce nouveau magasin de jardinerie et de décoration vous reçoit au 43 av. du Général de Gaulle.

+ D'INFOS CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LOISIRS

Dans le souhait de développer l'attractivité globale de Bar-sur-Aube, de son centre-ville et d'élargir l'offre de loisirs des Baralbins et plus largement des Barsuraubois, la ville a décidé l'acquisition de l'espace 18, avenue du Général Leclerc et approuvé l'aménagement d'un nouveau complexe de loisirs.

Il proposera notamment un bowling de 8 pistes, une salle de cinéma nouvelle génération, un espace de réalité virtuelle, 2 à 3 Box karaoké, un espace jeux (billards...), des jeux pour enfants extérieurs, un espace restauration, une terrasse.

L'ENFANCE



La ville ayant obtenu le titre Ville amie des enfants poursuit son partenariat avec Unicef France.

Un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse a été mis en place, il s'échelonne jusqu'en 2026.

Engagement 1

Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité :

- Considérer la nutrition comme facteur déterminant du développement de l'enfant et de l'adolescent;

Engagement 2

Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agir en faveur de l'égalité :

- Assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés;

Engagement 3

Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à tous les enfants et jeunes du territoire :

- Décloisonner l'éducation pour garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire via une offre de loisirs complémentaire.

Engagement 4

Développer, promouvoir et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune :

- Participer à la consultation nationale des 6/18 ans.

Engagement 5

Nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde :

- Elaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la Ville.

DÈS CET ÉTÉ !

UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS !

Dans le cadre de son partenariat avec UNICEF France et son titre Ville amie des enfants 2020-2026, la municipalité a souhaité offrir aux enfants scolarisés en élémentaire, de 6 à 12 ans, un accueil de loisirs complémentaire.

Cet accueil a notamment pour objectif :

- d'enrichir et de diversifier l'offre d'activités grâce à l'intervention de structures municipales ou associatives artistiques, culturelles, de clubs de sports. Il s'agit de tisser des liens avec les structures municipales ou associatives présentes sur le territoire, tels que complexe sportif, associations, conservatoire de musique, médiathèque...
- de développer des activités intergénérationnelles : des rencontres avec des personnes âgées et les associations pourront être organisées,
- de faire connaître aux enfants le territoire où ils grandissent,
- de les faire participer à la vie de leur commune et à ses temps forts et de dynamiser la vie locale pour favoriser et faciliter l'émergence de projets communs.

Ouvert pendant les vacances, sauf Noël et les jours fériés, et les mercredis et fonctionne de la manière suivante :

Les mercredis

En journée complète ou demi-journée avec repas et goûter de 8h30 à 18h

Durant les petites vacances

En journée complète avec repas et goûter de 8h30 à 18h

Durant les grandes vacances d'été

En journée complète avec repas et goûter et à la semaine pour le suivi des activités de 8h30 à 18h

Modalités d'inscription

L'inscription s'effectue en mairie et par internet en remplissant le dossier d'inscription fourni, complété, signé et avec l'ensemble des documents demandés.

L'inscription s'effectue selon 3 possibilités :

Pour les mercredis :

pour une période entre chaque vacances scolaires (5 périodes sur l'année) avec option demi-journée avec ou sans le repas du midi.

Pour les vacances scolaires (hors juillet/août) :

inscription à la journée avec ou sans le repas du midi.

Pour la période Juillet/Août :

à la semaine complète avec ou sans le repas du midi.

Comment ?

Le dossier est à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site internet www.barsuraube.fr

Les documents à fournir sont les suivants :

- La photocopie du livret de famille complet ;
- La photocopie de la carte d'identité ; recto/verso des parents ;
- L'avis d'imposition (N-1) afin de déterminer la tranche tarifaire ;
- Une attestation assurance scolaire ;
- La fiche sanitaire individuelle ;
- La photocopie des vaccinations de l'enfant ;
- Une photo d'identité récente de l'enfant.

Tarifs toutes sorties incluses

Quotient familial 0 à 800

Journée 7 € | Repas +4 € | 1/2Journée 3,50 €

Quotient familial 800 à 1100

Journée 8 € | Repas +4 € | 1/2Journée 4 €

Quotient familial 1100 à 1400

Journée 9 € | Repas +4 € | 1/2Journée 4,50 €

Quotient familial +1400

Journée 10 € | Repas +4 € | 1/2Journée 5 €

- 2ème enfant -10%

Accueil de loisirs Les petits baralbins

- Groupe scolaire Maurice Véchin
1 avenue du Parc

✉ lespetitsbaralbins@barsuraube.fr



L'ENFANCE



Inscriptions scolaire

La date limite d'inscription en mairie est fixée au 30 juin 2021.

Pour qui ?

- ▶ **Toute petite section Maternelle Gambetta**

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

- ▶ **Toute petite section Groupe scolaire Véchin**

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2019

- ▶ **Petite section**

Les enfants nés en 2018.

- ▶ Passage en CP à Arthur Bureau
- ▶ Nouveaux arrivants de la toute petite section jusqu'au Cm2.

Comment ?

- ▶ **Sur internet**

En vous connectant au site de la ville www.barsuraube.fr
Rubrique : Education/scolarité/inscription scolaire.
En téléchargeant le formulaire.

- ▶ **Par mail**

Sur simple demande par mail servicescolaire@barsuraube.fr

- ▶ **Pour les personnes rencontrant des difficultés pour remplir le dossier ou n'ayant pas accès à internet**

Vous pouvez prendre rendez-vous au service scolaire de la mairie en contactant le 03 25 27 56 50

En raison du contexte sanitaire, le retour des dossiers s'effectue uniquement :

- ▶ **Par mail**
servicescolaire@barsuraube.fr
- ▶ **Par dépôt**
Dépôt du dossier dans la boîte aux lettres de la mairie (sous les arcades).
- ▶ **Par courrier**
à Mairie de Bar-sur-Aube,
Service scolaire - BP 110
10200 Bar-sur-Aube Cedex

L'admission définitive est réalisée par la direction des écoles.

L'école de danse



Ecole de danse

▶ 6 rue Baron Payn
☎ 07 86 66 74 82

Au cœur de la ville de Bar-sur-Aube, l'école de danse accueille tous les élèves, garçons et filles, dès quatre ans et sans limite d'âge.

Différentes disciplines sont proposées, danse classique, jazz et contemporain, zumba, pilates et fitness.

Les inscriptions pour la rentrée se font sur place aux heures d'ouverture.

Le conservatoire de musique à rayonnement communal



Conservatoire de musique

▶ 5 quater, boulevard Gambetta
☎ 03 25 27 16 40

Le conservatoire à rayonnement communal est un établissement municipal. Il propose aux jeunes comme aux adultes, une formation musicale reposant sur des cours individuels et collectifs, ainsi que des auditions et des concerts qui mettent en avant le travail des élèves et le dynamisme culturel de la Ville.

Les cours du conservatoire de musique à rayonnement communal sont assurés à la Maison des Arts.

Le jardin musical : pour découvrir la musique en chantant et en s'amusant, et pour se familiariser avec ses premières notes sur un xylophone.

A partir de 6 ans et pour tous : les cordes : violon, guitare, piano. Les bois : clarinette, flûte traversière, saxophone. Les cuivres : trompette, cor, tuba, trombone. Les percussions : batterie, claviers, timbales, chant

Les cours sont assurés tous les jours du lundi au samedi.

Les horaires du secrétariat sont les suivants :

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Les inscriptions ont lieu sur place dès le mois de juin.

CHÈQUE SPORT ET CHÈQUE MUSICAL



Afin d'encourager les pratiques artistiques et sportives, la Ville offre la possibilité de bénéficier d'un chèque sport et musical.

Pour récupérer le chèque, chaque personne devra présenter un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, un livret de famille et une pièce d'identité.

Les chèques sont à retirer en mairie les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute la journée ainsi que le mercredi matin.

Précision :

Un enfant baralbin inscrit par exemple au conservatoire de musique et dans un club de sport de Bar-sur-Aube affilié à une fédération pourra prétendre aux deux chèques.

Réservé uniquement aux jeunes baralbins de moins de 18 ans, membres d'une association de Bar-sur-Aube, sur justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois.



Bourse au permis de conduire, des modalités d'attribution élargies

Cette bourse consiste à subventionner une partie du permis de conduire c'est-à-dire 20 heures de conduite environs et le passage à l'examen soit une aide de 700 euros au maximum dès l'âge de 17 ans.

L'obtention du permis de conduire, au même titre que le logement ou l'emploi, est incontestablement un facteur important d'insertion sociale dans la mesure où il représente le principal moyen d'accéder à l'autonomie de déplacement.

Aussi, les critères de ressources ont été élargis aux jeunes ayant un emploi souvent en CDD, à temps partiel ou avec une petite indemnité lorsqu'ils sont en service civique ou en « garantie jeunes » avec la mission locale de la Côte des Bar.

Il est également proposé compte tenu de leur emploi que la contrepartie soit établie à 20 heures, adaptables selon les situations.

Le nombre de bourses à attribuer par an est au nombre de 6 et concerne à présent les 17-25 ans selon des critères financiers, d'insertion et de citoyenneté tels que définis dans la charte.

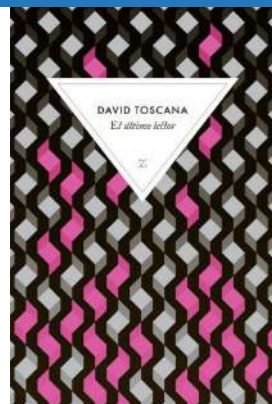
En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à donner gratuitement un certain nombre d'heures définies de son temps au bénéfice d'activité d'intérêt collectif au bénéfice d'une association caritative de la ville dans le délai de 6 mois suivant la signature de la convention.



Un dossier de candidature est à retirer auprès du CCAS qui étudie les candidatures. La bourse accordée est directement versée par la CCAS à l'auto-école après obtention du code.

Centre communal d'action sociale
 ► Place Carnot | ☎ 03 25 27 39 55
 ✉ c.c.a.s-barsuraube@wanadoo.fr

ROMAN



El Último lector, David Toscana, éd. Zulma (2013)

Alors que la sécheresse sévit à Icamole, petit village perdu au fin fond du Mexique, Rémigio puise les dernières gouttes d'eau de son puits. C'est alors qu'il y découvre le corps sans vie d'une fillette.

Pris de panique à l'idée d'être accusé, celui-ci décide de l'enterrer dans son jardin sous un avocatier. Lucio, son père, bibliothécaire fantasque, vient à son aide et tente de résoudre l'affaire à travers l'histoire des livres qu'il a lus. Un livre truculent, mêlant réel et fiction, pour mieux emporter le lecteur dans un univers fantastique empreint de désir. L'intrigue est vite éludée au profit de la narration des romans lus par Lucio. Quand la réalité et la fiction se rejoignent, afin de faire vivre l'imagination du lecteur au-delà de la narration. L'auteur s'amuse à prendre à contre-pied le lecteur dans un roman où la littérature est à l'honneur.

Rouge est la nuit, Tetsuya Honda, éd. L'Atelier Akatombo (2019)



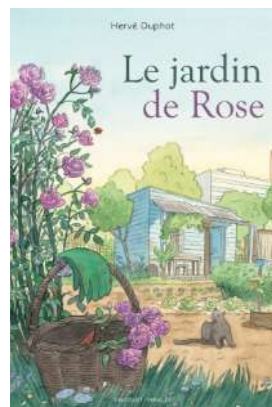
Lire un roman policier de Tetsuya Honda est une étrange expérience. On y retrouve, certes, quelques bases du roman policier occidental, mais il faut y ajouter des aspects uniques liés à la culture japonaise, une police qui fonctionne autrement et un récit surprenant, bien plus terrible qu'on aurait pu l'imaginer. Un autre aspect important de ce roman est Reiko Himekawa personnage principal, policière de 29 ans étant en charge d'une équipe et évoluant dans un monde strictement masculin...

Son combat se situe alors sur deux points : son enquête et sa condition de femme dans une société très machiste (il est encore mal vu dans le Japon actuel de travailler pour une femme, il est également mal vu de ne pas être mariée à 30 ans, etc.).

Chaque description de Tokyo, ville tentaculaire à bien des égards, nous invite, lors de notre lecture à chercher des photos et des renseignements sur les endroits cités.

Rouge est la nuit est le premier opus d'une série de huit. Il a inspiré une série télévisée qui a obtenu un grand succès au Japon, ainsi qu'un film.

Le jardin de Rose, Hervé Duphot, RG DUP



Et si vous lisiez un « roman graphique » ?

Et d'abord c'est quoi un roman graphique ? On pourrait dire une bande dessinée racontée comme un roman, ou un roman adapté en bande dessinée, c'est selon. Si vous lisez « Le jardin de Rose » d'Hervé Duphot, normalement c'est le savant mélange des deux, texte et image, qui devrait vous plaire.

Nous découvrons Françoise, la cinquantaine bien tassée, un peu « enrobée », mal fagotée, assise dans une salle d'attente de Pôle emploi. Puis, nous la suivons dans sa cité sans charme, et retrouvons avec elle dans son appartement, son mari grincheux. Le ton est donné entre « à son âge, elle ne retrouvera jamais de boulot », et « Tu as préparé quoi de bon à dîner à ton petit mari ». Et pourtant, la vie de Françoise va changer : car Françoise a une amie et cette amie a un jardin...

Et comme dirait l'autre : « Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, cours-y vite. Le bonheur est dans le pré. Cours-y vite, il va filer. » (Paul Fort)

POÈMES



La Chasse infinie et autres poèmes, Frédéric Jacques Temple, éd. Gallimard (2020)

Frédéric Jacques Temple (mort durant l'été 2020 dans son cher Languedoc) est un poète du périple, du grand large : lorsqu'il revient de ses nombreux voyages, l'ailleurs continue de s'étendre en lui et de redessiner sa géographie intime : « Je suis un arbre voyageur / Mes racines sont des amarres /.../ Loin je suis près des origines / Quand je pars je ne laisse rien / que je ne retrouve au retour » .

La sensibilité du poète est terrestre, imprégnée des paysages qu'il ne cesse de croquer avec la précision d'un naturaliste et le verbe concis mais ample d'un vieux sage habitant la moëlle du monde. Souvent, Temple se fait minéral, végétal ou animal – il explore les règnes ; il cherche l'illumination ; et sa langue bruisse de références, d'images fantastiques, de menus détails, de choses intemporelles – de chemins tracés, perdus, réels ou fantasmés ; pour Temple, le monde est un chemin de pèlerinage permanent : « C'est par les veines de la terre / que vient Dieu, / par les pieds qui sont racines / dans l'humus et la pierre, / vers les cuisses, l'aine humide / et douce / comme un herbage de varaigne, / et non du ciel / Virginal / où il ne trône pas. / Sur le lit de faïnes rousses / je le contemple / par les pores de l'inconscience / et j'adore la senteur fauve / qui transsude de sa présence abyssale. / Érigé dans la folle avoine / je le traque, / l'aurochs éternel / hérissé d'angons, / dont l'œil béant m'invite / à la chasse infinie. »

Plus personne ne lit de poésie. Beaucoup en ont peur et s'imaginent qu'il faudrait déjà savoir comment bien la lire. Mais lisez Temple. Lisez-le avec la peau, plus qu'avec vos yeux et vos lèvres – ne lisez pas cette poésie : ressentez-la. Vous en sortirez peut-être quelque chose de très précieux.

ROMAN JEUNESSE



Les parents de Max et Lili sont accros au portable, Dominique de Saint Mars. (BD) MAX

Connaissez-vous la série « Max et Lili » ? Ce sont de petites bandes dessinées « pratiques » où nos deux petits héros vont se confronter aux problèmes de société de notre époque.

Qu'il s'agisse de « Lili se fait piéger sur Internet », ou de « Max est fou de jeux vidéo », ou encore de « Max et Lili sont fans de marques », tous les sujets sont abordés.

noter, l'un des derniers volumes qui ne manque pas d'humour et nous invite, nous les grands, à nous interroger sur nos pratiques : « Les parents de Max et Lili sont accros au portable ».

Regarde Papa, Eva Montanari. (A) MON

Dans la même veine, un album pour les plus jeunes, sans texte (ou presque), nous montre un papa ours toujours sur son ordinateur ou sur son téléphone. Du coup, il ne voit rien, n'entend rien (sauf ses SMS). Mais c'est sans compter sur son petit ours qui va tout faire pour que papa « regarde »...

FILM



Le sens de la fête, E. Toledano & O. Nakache (2017).

Max est un chef d'entreprise qui a de la bouteille et qui songe à raccrocher. Son domaine : l'organisation de mariages. S'adapter à toutes les demandes (même les plus farfelues), résoudre les imprévus, agir dans l'urgence : il sait faire.

Les préparatifs de son dernier mariage vont le mettre à très rude épreuve, car rien ne va se passer comme prévu : problèmes de personnel, problèmes techniques, problèmes de couple, problèmes d'ego... Les catastrophes vont s'accumuler durant cette soirée folle, mais aussi les révélations. Finement construite, portée par d'excellents acteurs, cette brillante comédie dramatique vous touchera autant qu'elle vous fera rire. Une des toutes dernières apparitions du regretté Jean-Pierre Bacri, mort le 18 janvier 2021.

Une manière déguisée de refuser la mixité sociale

Un nouvel accueil de loisirs est créé par la Ville de Bar-sur-Aube pour les enfants de 6-12 ans alors que la Maison Pour Tous offre déjà ce service à toutes les familles du Barsurauboïse. Une fois de plus, le Maire n'a fourni aucune étude pour justifier la pertinence de ce projet. Cette concurrence déloyale nous interroge sur les intentions de la Majorité municipale envers la MPT. Et à juste titre, ce que nous avons craint à l'annonce de ce projet s'est effectivement produit. Nous regrettons que le Maire ait déshabillé la Maison Pour Tous pour habiller le nouvel accueil de loisirs municipal.

En effet, la diminution de la subvention accordée cette année à la Maison Pour Tous correspond étrangement au complément nécessaire au bon fonctionnement du nouveau service municipal. Reste à savoir maintenant qui des familles fréquenteront plutôt l'accueil de la MPT que celui de la Ville et vice et versa.

« Le Vagabond » rouvre ses portes.

Nous sommes heureux de la réouverture du cinéma « Le Vagabond » après cette période de crise sanitaire.

La vie reprend ! Félicitations aux quatre gérants de la SCOP CasaCiné pour leur travail et leur détermination à maintenir la culture à Bar-sur-Aube et dans les Barsurauboïses. Pour autant, l'avenir du cinéma Le Vagabond à Bar-sur-Aube, reste très compromis. Les propositions faites par le Maire aux gérants sont autant de freins à la survie de leur activité. Nous resterons vigilants sur ce dossier car il en va du développement économique du territoire avec un projet de BTS audiovisuel à Bar-sur-Aube.

Restons prudents

Quel plaisir avons-nous de retrouver les cafetiers et les restaurateurs barabins que nous soutenons ! Alors que la COVID-19 a bouleversé nos vies tant sur le plan médical que sur un plan social et économique. Nous pensons évidemment aux malades et aux familles qui ont été touchées mais aussi à ceux qui étaient en première ligne, le personnel du monde de la santé. Merci !

Emmanuel Provin, Katty Tahkbari, Josépha Nigrón
Aimer Bar-sur-Aube, c'est agir !

Dans quelques semaines peut-être, faute d'obtenir un accord avec une municipalité obtuse qui cherche à gagner du temps jusqu'au terme de la convention à laquelle elle a mis fin, le cinéma Le Vagabond devra peut-être baisser le rideau, qu'il vient de rouvrir, pour rendre les clés à Monsieur le Maire. On se rendra compte alors de l'importance qu'il y avait à conserver un acteur majeur, reconnu et valorisé par plusieurs labels nationaux, pour la vie culturelle locale ou encore pour accompagner à Bar-sur-Aube des projets d'enseignement supérieur liés à l'audiovisuel.

Faire table rase de l'existant sans raison apparente a quelque chose de dérangeant et nous espérons qu'on laissera le temps, les mois nécessaires, pour que soit trouvée une solution gagnant-gagnant. De toutes façons le complexe de loisirs tant désiré par la majorité n'en n'est encore qu'aux études.

Nous ne comprenons pas non plus le choix du Maire de réinstaurer la taxe sur les terrasses, au 1er juillet, en haute-saison, au prétexte que les bars et restaurants auraient déjà été beaucoup aidés. Cela aurait soutenu ceux qui, n'ayant pas la municipalité comme propriétaire, ont dû payer des mois de loyers quoique sans revenus...

Ceux qui, faute d'ouvrir, n'ont pas pu bénéficier non plus de la retombée des dizaines de milliers d'euros investis par la commune et la CCRB dans les chèques cadeaux « des vitrines de Bar-sur-Aube ».

La bonne nouvelle vient sans doute du transfert de la compétence « mobilités » à la CCRB. Nous avons demandé à participer à la commission communautaire pour défendre notre programme pour Bar-sur-Aube et son territoire : développement d'une application « blablabar » pour les déplacements volontaires et organisés ; création d'un réseau de points de haltes « stop and go » dans chaque bourg pour un covoiturage spontané et sécurisé... Des expériences existent ailleurs et ces idées sont franchement réalisables. Pouvoir se déplacer sur des distances courtes ou plus longues est absolument primordial pour nos habitants jeunes, actifs ou pour nos aînés.

À l'heure où notre gare est régulièrement menacée, espérons d'ailleurs que nos prochains élus régionaux (et départementaux) sauront maintenir le nombre de trains quotidiens et sauront aussi rendre accessibles les deux quais aux personnes à mobilité réduite. Les 20 et 27 juin. Votez.

Bar-sur-Aube en transition

BAR-SUR-AUBE
Attractive

Les Jardins de la Dhuis



Terrains libres constructeur

Exemples de construction

Commercialisation de 5 Terrains à bâtir de 730 à 890 m²

Renseignements Mairie de BAR-SUR-AUBE 03 25 27 53 23

5 minutes à pied du centre-ville

Allo mairie
Question ou problème de propreté, voirie, hygiène, éclairage, déchets, tags.

La mairie vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
☎ 03 25 27 53 23

Démarches en ligne
Gestion relation citoyens (G.R.C.)
www.barsuraube.fr

Vous pouvez également signaler tout problème 24/24h depuis le site de la ville

Les services de la Ville

Hôtel de Ville
Place Carnot
Site officiel : www.barsuraube.fr
☎ 03 25 27 04 21
✉ mairie@barsuraube.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30

État civil
Démarches administratives
☎ 03 25 27 04 21
✉ etatcivil@barsuraube.fr

Police municipale
☎ 03 25 27 53 27
✉ policemunicipale@barsuraube.fr

Service scolaire
☎ 03 25 27 56 50
✉ servicescolaire@barsuraube.fr

Services Techniques
☎ 03 25 27 53 23
✉ urbanisme.travaux@barsuraube.fr

Restauration Scolaire Vechin
☎ 03 25 27 25 00
✉ cantinevareennes.Barsuraube@gmail.com

Médiathèque Albert Gabriel
13 rue Saint-Pierre
☎ 03 25 27 36 47
✉ mediatheque@barsuraube.fr

Espace Jean-Pierre DAVOT
☎/✉ 03 25 27 04 21

Complexe Sportif Pierre de Coubertin
Rue Pierre de Coubertin
☎/✉ 03 25 27 46 39
✉ cosec@barsuraube.fr

Maison des Arts
Rue Pierre de Coubertin
☎/✉ 03 25 27 16 40
✉ ecoledemusique@barsuraube.fr

CCAS
Place Carnot
☎ 03 25 27 39 55
✉ c.c.a.s.bar-sur-aube@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Fermé le Mardi matin

Recensement militaire
En application de l'instruction du 30 juin 1998, il est rappelé que les Français (filles et garçons) sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans (après la date anniversaire), à la mairie de leur domicile.

Pour tout renseignement
☎ 03 25 27 04 21

Information et orientation juridique
Permanence gratuite tenue par les juristes du CDAD 10. Informations et inscriptions auprès de l'accueil de la mairie.
☎ 03 25 27 04 21

Horaires du Cimetière
Depuis le 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre.
Pour le portillon :
- du lundi au dimanche de 7h00 à 19h00
Pour les grilles :
- du lundi au vendredi de 7h 00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00
- le samedi de 8h30 à 12h

Déchèterie
Du 1^{er} avril au 31/10
Le lundi de 13h30 à 18h30
Du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Numéros utiles

- ☑ Pompiers 18 ou 03 25 27 00 44
- ☑ SAMU 15
- ☑ Gendarmerie de Bar sur Aube 03 25 27 08 73
- ☑ Police Municipale : 03 25 27 57 27
- ☑ Allô enfance maltraitée 119
- ☑ Centre antipoison (Reims) 03 26 86 26 86
- ☑ Centre hospitalier Saint Nicolas 03 25 27 09 97
- ☑ Sans abris 115
- ☑ Ambulance Aphrodite 03 25 27 32 10
- ☑ Ambulance du Château 03 25 92 85 70
- ☑ Ambulances SARL Auboise 03 25 27 01 20
- ☑ Maison de Santé 5 Rue du Jard 03 25 92 53 30
- ☑ Pharmacie Centrale François 76 rue Nationale 03 25 27 00 53
- ☑ Pharmacie du Jard 20 avenue Général Leclerc 03 25 27 37 19
- ☑ Pharmacie Marchais 74 rue Nationale 03 25 27 06 29
- ☑ Pharmacie Principale Rouyer 48 rue Nationale 03 25 27 21 61
- ☑ Clinique Vétérinaire des vingt ponts et des tilleuls 2 Bis rue du Sommerard 03 25 27 46 64
- ☑ Vétérinaire Dr Sékou Diakite 43 bis av. du Général Leclerc 03 25 27 31 32

65^{ÈME} FOIRE DE BAR-SUR-AUBE

WEEK-END DU
25&26
SEPTEMBRE 2021

Bulles & Gastronomie

Ville de Bar-sur-Aube

EXCEPTIONNEL

**VILLAGE
CHAMPAGNE**

Nos vignerons
vous accueillent
au village
Champagne !

Défilé du centenaire
des Fêtes du Champagne